NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301322 - Reculées de la Haute Seille

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4301322

1.3 Appellation du site

Reculées de la Haute Seille

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

31/12/2011

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/01/2023
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 05/01/2023

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047183480

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,66639°

Latitude : 46,72778°

2.2 Superficie totale

1417 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39041	BAUME-LES-MESSIEURS
39057	BLOIS-SUR-SEILLE
39114	CHATEAU-CHALON
39177	HAUTEROCHE
39272	LADOYE-SUR-SEILLE
39388	NEVY-SUR-SEILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,4 *(0,03 %)*		M	A	C	A	A
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	0,1 *(0,01 %)*		P	C	C	A	A
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		65,64 *(4,62 %)*		M	A	C	C	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		5,09 *(0,36 %)*		M	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		100,59 *(7,08 %)*		M	B	C	B	B
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		0,22 *(0,02 %)*		M	B	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		8,21 *(0,58 %)*		M	A	C	A	A
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		25,02 *(1,76 %)*		M	A	C	A	A
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0,02 *(0 %)*	1	M	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	32,83 *(2,31 %)*		M	C	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		231,59 *(16,31 %)*		M	C	C	A	A
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		4,76 *(0,34 %)*		M	B	C	A	B
9160		2,9		M	B	C	B	B

Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli		*(0,2 %)*						
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	32,64 *(2,3 %)*		M	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	P	M	C	B	C	C
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	DD	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p			i	P	DD	C	A	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	1	1	i	P	G	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r			i	P	G	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c	2	3	i	P	G	C	B	C	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	5	209	i	P	G	C	B	B	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c	1	292	i	P	G	C	B	B	B
M	1305	*Rhinolophus euryale*	w	1	130	i	P	G	D			
M	1305	*Rhinolophus euryale*	p			i	P	DD	D			
M	1305	*Rhinolophus euryale*	c	1	200	i	P	G	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p	1	1	i	P	G	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	w	4	64	i	P	G	C	B	B	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	r	400	1000	i	P	G	C	B	B	B

M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c	29	1200	i	P	G	C	B	B	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	1	3	i	P	G	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	c	1	2	i	P	G	D			
M	1324	*Myotis myotis*	r			i	P	DD	D			
M	1361	*Lynx lynx*	p			i	P	P	D			
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	M	C	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*			i	P			X		X	
A		*Bufo bufo*			i	P			X		X	
B		*Pernis apivorus*			i	P			X		X	
B		*Milvus migrans*			i	P			X		X	
B		*Milvus milvus*			i	P			X		X	
B		*Falco peregrinus*			i	P			X		X	
B		*Apus melba*			i	P						X

B		*Ptyonoprogne rupestris*			i	P						X
B		*Lanius collurio*			i	P			X		X	
B		*Emberiza cia*			i	P			X		X	
F		*Salmo trutta fario*			i	P						X
M		*Erinaceus europaeus*			i	P			X		X	
M		*Eptesicus serotinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis daubentoni*			i	P						X
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P			X		X	
M		*Hypsugo savii*			i	P			X		X	
M		*Tadarida teniotis*			i	P			X		X	
M		*Sciurus vulgaris*			i	P			X		X	
M		*Felis silvestris*			i	P	X		X		X	
P		*Dianthus gratianopolitanus*			i	P						X
P		*Epipactis microphylla*			i	P			X			
P		*Gentiana cruciata*			i	P						X
P		*Hornungia petraea*			i	P						X
P		*Hypericum richeri*			i	P						X
P		*Saxifraga sponhemica*			i	P						X
P		*Sisymbrium austriacum*			i	P						X
P		*Stipa pennata*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	35 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	6 %
N16 : Forêts caducifoliées	40 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Ce site est caractérisé par ses falaises et plateaux, avec des forêts sur les zones de pentes et des prairies sur les zones peu marquées par la pente. Une grotte naturelle et une cascade tufeuse se trouvent également sur le site.

Vulnérabilité
: Le caractère incrustant des eaux, particulièrement marqué ici et la faiblesse des débits d'étiage limite l'installation et le développement de la petite faune aquatique et notamment des espèces pétricoles* à respiration branchiale.

Cette situation naturelle constitue une des raisons des valeurs modestes de qualité biologique globale (I.B.G.* : 13/20), relevées au voisinage des émergences.
Dès que les débits d'étiage deviennent compatibles avec l'installation de la faune, les valeurs atteintes sont proches du maximum (I.B.G.* : 17/20 à l'amont confluence Dard/ Seille). Ce potentiel est masqué en été par des proliférations d'algues liées aux apports excédentaires de fertilisants.

La grotte du Dard à Baume-les-Messieurs, fait l'objet d'une exploitation touristique du 1er avril au 15 octobre.

4.2 Qualité et importance

Le premier plateau jurassien se présente sous la forme d'une surface tabulaire légèrement inclinée. Les principales formations géologiques qui le composent sont des calcaires, avec ou sans faciès marneux, correspondant aux niveaux géologiques du Jurassique moyen et du Lias. Quelques affleurements du Jurassique supérieur sont également visibles sur la bordure orientale du plateau (Côte de Lheute). En de nombreux endroits, le premier plateau est recouvert de formations superficielles d'origine diverse.

Ce plateau est marqué par de nombreuses formes caractéristiques (dolines, grottes, galeries souterraines, gouffres...) témoignant d'une érosion karstique* intense dont le phénomène le plus spectaculaire est la formation de reculées. En effet, une des particularités de ce plateau est d'être profondément entaillé, sur la bordure occidentale, par des vallées profondes et étroites que l'on appelle "reculées" (ou "bouts du monde"). Se terminant en cul de sac, elles sont bordées de chaque côté par des parois très abruptes et falaises. Ces reculées ont été façonnées par un recul progressif de la tête de vallée à l'intérieur du plateau, par éboulement des conduits karstiques*. Sous climat périglaciaire, ce phénomène est amplifié par l'action gel - dégel. A la base de chaque reculée, se trouve toujours une grotte ou un réseau souterrain qui forme une exsurgence (source correspondant à la sortie des eaux d'infiltration), donnant naissance à un cours d'eau qui emprunte ensuite le fond de la vallée.

Les reculées de Baume-les-Messieurs et Ladoye-sur-Seille sont digitées et se prolongent, au sud, par les vallées de la Longe Bief, du Dard et de Saint-Aldegrin et à l'est, par celles de Juisse et de la Seille qui naît de cet ensemble.

Sur un espace restreint, les conditions topographiques et climatiques variées favorisent l'expression de nombreux groupements végétaux dont l'agencement spatial et la richesse biologique sont exceptionnels. Les "doigts" de cet ensemble montrent des caractéristiques analogues.

La forêt alluviale (frênaie-érablaie), en formation plus ou moins linéaire, occupe le fond de vallée où coule un ruisseau torrentueux. Ce groupement présente une originalité évidente. La strate arborée est dominée par le frêne commun et l'érable sycomore accompagnés par l'érable plane, l'orme des montagnes, le cerisier à grappes... et complétée par les espèces de la strate arbustive. Le tapis herbacé, tout à fait luxuriant, est riche en espèces. Cet ensemble forestier prospère sur des sols alluviaux sableux et calcaires. Dès que la pente s'atténue, des prairies occupent le fond de vallée et les coteaux qui dominent la Longe Bief.
Hérité du travail de générations d'agriculteurs, le paysage du fond de vallée se caractérise également par la présence de cultures et de prairies humides, ces dernières souvent exploitées extensivement. Cette diversification des types d'occupation des sols, leur agencement parfois complexe et la prédominance des surfaces toujours en herbe autorise la présence, dans le fond de vallée, d'une faune variée qui profite de la compartimentation des habitats.

La chênaie-charmaie-hêtraie calcicole* occupe les pieds de versant. Elle est peu répandue dans la reculée proprement dite mais colonise en abondance le plateau sus-jacent. Généralement traitée en taillis sous futaie, la strate arborée est dominée par le chêne sessile, le charme, le hêtre et le frêne. La strate arbustive est très développée et diversifiée et le tapis herbacé, également riche en espèces, est très recouvrant. La richesse floristique de ce groupement est un de ses principaux caractères ; il colonise les sols superficiels à moyens, bruns calciques, riches en argiles et en cailloux calcaires.

La hêtraie à dentaire colonise les versants de l'ubac (versant à l'ombre), sur pente moyenne à forte. Cette formation, assez peu représentée, colonise des sols très caillouteux sur éboulis fins. Elle se présente sous forme d'une futaie de belle venue dominée par le hêtre ; le cortège arbustif et la strate herbacée à dentaire pennée, à mercuriale pérenne et à lierre sont très clairsemés.

Fort bien représentée dans les deux reculées, l'érablaie à scolopendre colonise les éboulis très grossiers, souvent mal stabilisés et renouvelés constamment par les falaises sus-jacentes sur versant d'ubac et pente forte. Il s'agit d'une futaie de belle venue dominée par le tilleul à grandes feuilles et l'érable sycomore. La strate herbacée est marquée par l'abondance de la fougère scolopendre et par une plante remarquable, la lunaire vivace. Quelques autres espèces attestent d'un microclimat montagnard et des conditions confinées de ce milieu.

La hêtraie à céphalanthère prospère sur les versants en exposition chaude (adret) moyennement à fortement pentus (20 à 40°). Comme son opposée, la hêtraie à dentaire, elle se développe sur des éboulis fins très bien drainés. La strate arborée est dominée par le hêtre, fréquemment accompagné du tilleul à grandes feuilles, du chêne sessile, de l'érable à feuilles d'obier... La strate arbustive est très bien développée et diversifiée et le tapis herbacé, fortement recouvrant et particulier, abrite un grand nombre de laîches et une orchidée, la céphalanthère à larges feuilles.

La tiliaie-érablaie occupe les pentes bien exposées en vis-à-vis des érablaies froides. Elle colonise les éboulis grossiers dont les éléments sont sans cesse remaniés par les falaises qui surplombent les pentes. La strate arborée, bien fournie et de belle venue est dominée par le tilleul à grandes feuilles, l'érable à feuilles d'obier, le frêne commun et le chêne sessile. La strate arbustive, assez développée, héberge le fragon petit houx, accompagné d'un riche tapis herbacé.

Bénéficiant d'une exposition parfaitement ensoleillée, la chênaie pubescente occupe, sous forme d'un liseré fin, le rebord des falaises surplombantes. Elle correspond davantage à un pré-bois qu'à une véritable forêt et montre, dans sa composition floristique, un ensemble de plantes thermo- ou xérocalcicoles*. Le substrat est constitué de dalles calcaires sur lesquelles se sont développées des sols superficiels et parfaitement drainés ; dans ces conditions, les arbres (chêne pubescent, chêne sessile, érable à feuilles d'obier, alisier blanc...) prennent des formes tortueuses. Les espèces thermophiles (recherchant la chaleur) et calcicoles* forment la strate arbustive. La strate herbacée, très recouvrante, est dominée par des espèces appartenant aux pelouses dont la seslérie blanchâtre qui impose sa physionomie au groupement.

Sur les corniches et les escarpements rocheux qui avancent à l'intérieur des reculées (comme sous la Baume à Baume-les-Messieurs), apparaissent des pelouses, formations ouvertes, à végétation rase exigeant des sols superficiels bien drainés et non fertilisés. La nature des sols, la proximité de la roche, l'exposition conditionnent une certaine variation dans la nature et la composition floristique des groupements. Ainsi, sur les sols superficiels des bordures de falaise, les vires et pentes rocheuses, on rencontre des pelouses xérophiles (installées sur milieux secs) collinéo-montagnardes. Elles montrent des espèces remarquables telles que le stipe penné (protégé au niveau régional), l'oeillet sylvestre, l'anthéricum à fleurs de lys,... Ces pelouses ne couvrent que de très faibles surfaces en Franche-Comté et les plantes qui les caractérisent sont très rares. En arrière des corniches et sur les pentes, sur des sols plus profonds, se développent des pelouses mésophiles*. Le cortège floristique, plus important et diversifié, est riche en plantes à bulbe comme les orchidées. A la différence des premières, le maintien des pelouses mésophiles* est dépendant d'un entretien extensif.

Les groupements saxicoles (liés aux fissures de rocher) sont une autre caractéristique de la reculée. Ainsi sur rochers croissent quelques espèces végétales qui profitent des moindres aspérités pour s'implanter comme l'hornungie des pierres, protégée au niveau régional. Les pieds de falaises abritent également des espèces végétales particulières comme le sisymbre d'Autriche (protégé au niveau régional). De grands pierriers couvrent également une partie des versants de l'adret ou de l'ubac. Ces milieux présentent des conditions extrêmes et leur colonisation est marquée, à ce stade, par des espèces très spécialisées et peu communes telles que le saxifrage en rosette, protégé au niveau régional.

Enfin, les différentes sources qui aliment la Seille sont à l'origine de formations tufeuses qui permettent le développement de communautés de mousses dont la répartition est très restreinte en France. Le plus bel exemple de la reculée, et parmi les plus exceptionnels de Franche-Comté, est constitué par la source et la cascade du Dard.

En plus de son intérêt floristique, cette reculée présente un haut intérêt faunistique. La falaise constitue un site de reproduction du faucon pèlerin, rapace ayant failli disparaître de France. A ce titre, les falaises comprises entre Ladoye-sur-Seille et Blois-sur-Seille, les falaises de Nevy-sur-Seille et celles de la reculée de Saint Aldegrin et du Cirque de Baume bénéficient d'un arrêté de protection de biotope. On y rencontre également d'autres espèces rares pour le Jura telles que le martinet alpin, l'hirondelle des rochers, le pouillot de Bonelli, le bruant fou, le martin-pêcheur d'Europe ou la pie-grièche écorcheur (plus de 30 couples).

La grotte du Dard est depuis très longtemps une cavité naturelle du plus grand intérêt pour les chauves-souris. Malgré la fréquentation touristique, elle abrite encore actuellement une importante colonie de minioptères de Schreibers en période de reproduction (de l'ordre de 1000 individus), la hauteur de la cavité garantissant la tranquillité nécessaire. En période hivernale, la grotte non visitée, constitue un lieu d'hivernage intéressant à l'abri de tout dérangement. En période de transit printanier et automnale, la grotte du Dard accueille environ 2 500 Minioptères de Schreibers.
Outre le grand rhinolophe qui montre des effectifs élevés, cette cavité abrite à nouveau le rhinolophe euryale, disparu depuis 1957 et retrouvé en 2001. Dix espèces de chiroptères fréquentent cette cavité, dont sept sont d'intérêt communautaire.

Parmi les autres raretés du secteur, signalons le molosse de Cestoni, la plus grande de nos chauves-souris, qui trouve dans la falaise de sous la Baume son site d'hivernage et d'estivage le plus septentrional en France connu actuellement. Enfin, plusieurs bâtiments ou ponts de Ladoye-sur-Seille, Blois-sur-Seille et Baume-les-Messieurs abritent des colonies de petits rhinolophes et de Murin de Daubenton.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	A08	Fertilisation		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	D01.05	Pont, viaduc		I

M	A03	Fauche de prairies		I
M	E01.01	Urbanisation continue		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	68 %
Domaine communal	32 %
Domaine de l'état	0 %

4.5 Documentation

- Communauté de communes des côteaux de la haute Seille (2002). Document d'objectifs Natura 2000 des Reculées de la Haute-Seille (39) - Rapport final - décembre 2002 - 61 pages + fiches actions + 7 annexes.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- Etat initial du ruisseau du Bief Rougeaud. 2005. BE Teleos
- BETTINELLI. L & MOREAU. C. 2006. Milieux ouverts, pelouses calcaires et éboulis des reculées de la Haute Seille. Suivi écologique 2006. CREN -FC, Coteaux de la Haute Seille

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1 %
32	Site classé selon la loi de 1930	44 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	31 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	SITE INSCRIT DE BAUME-LES-MESSIEURS	*	1%
32	VIGNOBLE DU CHATEAU-CHALON	*	2%
32	SITE CLASSE DE BAUME-LES-MESSIEURS	*	42%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS DE PRESERVATION A ATTEINDRE SUR LE SITE

¨ Maintenir ou rétablir la qualité des eaux des ruisseaux et des rivières
¨ Préserver les corniches, les pelouses et les fourrés associés¨ Préserver les falaises, les tufières et les éboulis¨ Préserver les forêts de versant¨ Conserver la richesse floristique du site
¨ Préserver la grotte du Dard¨ Conserver la population de chauves-souris et leurs habitats (gîtes et territoires de chasse).

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille Diane MUZARD 2, rue des Masses F-39210 Voiteur Tel : 03 84 44 04 46 / Fax : 03 84 44 67 82 Email: environnement@hauteseille.com

Adresse :

Courriel : environnement@hauteseille.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectifs Natura 2000 Reculées de la haute Seille (39) site FR4301322
Lien : http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Haute-seille_cle73ee62.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille
Diane MUZARD 2, rue des Masses F-39210 Voiteur
Tel : 03 84 44 04 46 / Fax : 03 84 44 67 82
Email: environnement@hauteseille.com
Document d'objectifs réalisé